

Licence Informatique

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2011, Université du Havre. hceres-02036207

HAL Id: hceres-02036207 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036207v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences - Vague B

ACADÉMIE: ROUEN

Établissement : Université du Havre

Demande n° S3LI120000688

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention: Informatique

Présentation de la mention

La licence mention Informatique de l'Université du Havre propose une formation progressive dans le domaine de l'informatique. Le 1^{er} semestre est commun avec les mentions Mathématiques, Sciences de la matière et de l'ingénieur (MISMI). Les semestres 2, 3 et 4 sont communs avec la mention Mathématiques (avec des choix d'options possibles). La 3ème année de licence est spécifique à l'informatique. Des enseignements en culture générale, langues, informatique bureautique (C2i), recherche documentaire et méthodologie sont également proposés dans la formation. Le semestre 6 comporte un stage obligatoire de 9 semaines.

Le « Plan Réussite en Licence » mis en place à l'UFR Sciences et Techniques est un point positif pour la licence mention Informatique avec des dispositifs comme une semaine d'intégration en L1, des dispositifs de suivi (enseignants référents, Projet Professionnel Etudiant) et de soutien (tutorat d'accompagnement), etc.

Les objectifs visés sont essentiellement une poursuite en master à l'Université du Havre ou dans d'autres universités. Une orientation en licence professionnelle après la L2 est également possible. Les contenus des enseignements visent à apporter des fondements théoriques de l'informatique, mais également des connaissances pratiques (renforcées par le stage).



Nombre d'inscrits en L1 (portail commun)	141*
Nombre d'inscrits en L2 (portail Maths-Info)	27*
Nombre d'inscrits en L3 (Informatique)	36*
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	20 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école (2005-2006-2007)	83,6 %
% d'insertion professionnelle (2005-2006-2007)	11,9 %

^{*}Les chiffres donnés sont ceux de l'année 2009/2010.



Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

La licence mention Informatique propose une formation à double compétence mathématiques-informatique en L1 et L2 commune avec la licence mention Mathématiques, avec un volume horaire d'enseignement des mathématiques supérieur à celui disciplinaire de l'informatique. Les enseignements de mathématiques sont nécessaires pour une mention Informatique et sont un point positif s'ils sont adaptés au public visé. Des enseignements de mathématiques destinés à des mathématiciens peuvent être un point préjudiciable pour l'attractivité de la formation pour des étudiants souhaitant des études informatiques plus appliquées.

Les objectifs en termes de débouchés vers les masters ne sont pas très clairs, les enseignements sont-ils adaptés pour tous les masters ?

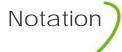
Les dispositifs du « Plan Réussite en Licence » valorisent la mention de licence et peuvent permettre une meilleure prise en charge des étudiants et notamment des étudiants en difficultés, ils ne sont cependant pas évalués/analysés dans le bilan de la mention.

Points forts :

- La licence informatique s'intègre bien dans l'ensemble des mentions proposées à l'UFR Sciences et Techniques et propose une spécialisation progressive des enseignements.
- Les dispositifs du « Plan Réussite en Licence » (PRL) permettent de mieux intégrer les étudiants et d'assurer leur suivi personnalisé (semaine d'intégration, enseignant référent, tutorat d'accompagnement, etc.).
- L'intégration d'un stage en fin de formation (S6) apporte un élément de professionnalisation positif.

Points faibles :

- La mutualisation des enseignements avec la mention Mathématiques en L1 et L2 impose aux étudiants qui se destinent à un métier informatique, un volume horaire important d'enseignements de mathématiques (supérieur à celui de l'informatique) non spécifiquement destinés à ces étudiants. Cet aspect peut être préjudiciable à l'attractivité de la mention auprès d'étudiants plus intéressés par des études appliquées.
- Les objectifs visés par la formation en termes de débouchés et l'adéquation des contenus proposés ne sont pas bien explicités dans le dossier.
- Les dispositifs d'évaluation et de suivi du devenir des étudiants sont peu ou pas exploités. Le dossier comporte peu de données chiffrées et ne propose pas d'analyse qui montre leur impact sur le pilotage de la mention.



Note de la mention (A+, A, B ou C): B

Recommandations pour l'établissement

La licence mention Informatique propose un cursus progressif vers l'informatique avec un enseignement très important des mathématiques en L1 et L2, ce qui peut être préjudiciable pour l'attractivité de la mention pour des étudiants qui se destinent à des métiers informatiques plus appliqués. Il serait intéressant, tout en conservant les enseignements de mathématiques, de rééquilibrer les enseignements (majeure informatique, mineure mathématiques) et de mieux les adapter au public concerné (moins d'UE communes avec la mention mathématiques).



Concernant les dispositifs d'évaluation et de suivi de l'insertion professionnelle (devenir des étudiants), il serait nécessaire de les mettre en œuvre dans la mention et de les exploiter pour améliorer son pilotage. Certains de ces dispositifs sont proposés à l'UFR Sciences et Techniques ou à l'Université, mais leur « appropriation » au niveau de la mention n'est pas explicite.